

PV Conseil IAE Tours Val de Loire – 17 novembre 2022

Présents : Mme Elise BONNEVEUX, Mme Valérie BORDEAUX, Mme Sandrine CERDAN, M. Mickaël DAVID, Mme Céline DELAGARDE, Mme Julie DEMARET, Mme Véronique DES GARETS, M. Antoine LABARRE, M. Arnaud RIVIERE.

Excusés : Mme Patricia COUTELLE (procuration), M. Pierre-Henri DELMAS, Mme Marie-Pierre DROUET (procuration), Mme Marie-Noëlle GERAIN BREUZARD (procuration), M. Julien NOLIERE (procuration), M. Frédéric VALAIZE, Mme Séverine VENTOLINI (procuration).

Invités : Mme Corinne AUGÉ GOUILLOU, Mme Véronique BERTIN-ENCELOT, Mme Fabienne GARCIA.

Le Conseil débute à 11h20.

M. Arnaud RIVIERE accueille en début de séance Mme Corinne AUGÉ GOUILLOU, Vice-Présidente Communication, Démocratie universitaire, Transparence et Dialogue avec les composantes. La Vice-Présidente explique son rôle et se positionne en tant qu'interlocutrice privilégiée auprès de l'ensemble des composantes de l'Université. Sa mission consiste notamment à renforcer les liens entre les composantes et la Présidence.

M. Arnaud RIVIERE remercie Mme la Vice-Présidente et invite chaque membre du Conseil à se présenter. M. Arnaud RIVIERE présente ensuite les membres absents et excusés.

En l'absence du Président du Conseil, M. Julien Nolière, il est nécessaire qu'un élu extérieur soit désigné pour assurer l'intérim : Mme Céline DELAGARDE est ainsi désignée pour ce rôle.

1. Vote du dernier CR du conseil du 5.10.2022

Vote :

14 votants

0 opposition

0 abstention

14 approbations

Le compte rendu du conseil de l'IAE est validé à l'unanimité

Le CR du conseil de l'IAE est validé à l'unanimité.

2. Informations diverses

- **Budget 2023**

Dans le cadre du dialogue budgétaire avec la Présidence, des économies significatives (-10% sur le budget de fonctionnement par rapport au budget 2022) ont été demandées à la suite de la proposition initiale du budget 2023 de la composante.

Les demandes d'investissements en matériel ont été transférées vers le CFA des Universités Centre Val de Loire ; Arnaud RIVIERE rappelle la possibilité d'obtenir auprès du CFA des subventions destinées à l'achat de matériel utile aux enseignements en lien avec l'apprentissage. Si, au final, nous n'obtenions pas ces subventions, les investissements seront alors présentés au budget rectificatif 2023.

Sur le budget de fonctionnement, l'IAE a réussi à réaliser quelques économies à la condition que certaines demandes parallèles (notamment en RH) soient validées : recrutement d'un poste en catégorie B en Communication. Dans ce cas, nous pourrions alors faire l'économie de certains coûts, plus précisément concernant les droits de formation de notre apprenti et les coûts d'honoraires de notre actuelle chargée de communication en freelance que nous solliciterons uniquement par la suite sur des demandes ponctuelles.

- **Demandes RH de l'IAE**

Au niveau RH, l'IAE a demandé la revalorisation du poste de responsable scolarité de la catégorie C vers la catégorie B (par le biais du repyramidage), ainsi que la création d'un poste de chargé de communication en CDD.

M. Arnaud RIVIERE explique que dans un premier temps, la Présidence a refusé ces demandes.

Après échanges en CDC et avec l'équipe présidentielle, l'IAE pourra finalement obtenir un concours interne en B pour le poste de responsable scolarité, et le poste de chargé de communication contractuel de catégorie B pourra bien être obtenu mais devra être financé sur ressources propres.

Question de Mme Céline Delagarde : les CDD sont-ils reconductibles ? M. Arnaud Rivière précise effectivement que ces emplois sont renouvelables a priori.

- **Dates importantes à venir :**

Mardi 22.11.22 se tiendra la 8ème conférence de la Métropole sur l'enseignement supérieur ainsi que la signature de la convention avec Leroy Merlin.

Vendredi 2.12.22 : grande cérémonie de Remise des Diplômes et d'inauguration de l'IAE suite à son évolution statutaire. Il s'agit de mettre à l'honneur les alumni et notre nouvel IAE. De nombreux invités assisteront à la cérémonie qui se déroulera à Theleme en centre-ville (site des Tanneurs de l'Université).

3. Politique internationale de l'IAE

Cette politique a fait l'objet d'un vote fin août en conseils centraux avant que la composante soit intégralement autonome.

Mme Elise Bonneveux présente le document relatif à ce sujet.

Le constat est fait que sur les 3 ou 4 dernières années, un grand nombre d'étudiants se présentent pour intégrer notre composante mais peu sont admis (10%).

Pour 2022/2023, 4000 candidatures ont été déposées alors qu'à peine une centaine de dossiers ont été validés.

Arnaud RIVIERE précise que ces candidatures internationales sont hors programme d'échange et hors Europe.

De plus, sur la partie des étudiants acceptés, de nombreux problèmes de visas empêchent souvent les étudiants de venir en France ; ce phénomène s'est d'ailleurs amplifié depuis le Covid.

Les cours dispensés étant en français, les étudiants internationaux qui souhaitent rejoindre l'IAE Tours Val de Loire doivent attester d'une bonne maîtrise du français : niveau B2 en Licence et niveau C1 en master.

Mme Delagarde demande de quels pays viennent les étudiants : Mme Elise BONNEVEUX précise que ces étudiants viennent de nombreux pays, le continent Africain étant toutefois très représenté.

Il est précisé que la licence n'est pas ouverte aux candidatures étrangères ; cette procédure ne concerne que les masters.

M. Mickaël DAVID précise qu'en licence nous souffrons déjà d'un problème d'accueil pour les étudiants du territoire qui sont bien sûr prioritaires.

Un autre paramètre s'ajoute aux candidatures très peu nombreuses en master : l'obligation de présenter un résultat au score IAE Message.

4. Capacités d'accueil en Licence et Master

Nos capacités d'accueil doivent être définies et validées par nos instances en L1, en LPB, en L3 apprentissage et en M1. M. Arnaud RIVIERE présente les différentes capacités d'accueil souhaitées pour les formations concernées et les soumet au vote.

<p>Vote : 14 votants 0 opposition 0 abstention 14 approbations Les capacités d'accueil sont validées à l'unanimité</p>
--

5. Constitution de la commission TIC

Monsieur Mickael DAVID présente la commission TIC et son rôle ; dans chaque composante, la cellule fait remonter les besoins en numérique et audiovisuel.

Elle se réunira avant chaque commission numérique au niveau central (3 par an).

Plusieurs représentants, parmi les enseignants-chercheurs, les BIATSS, les doctorants et les étudiants, sont proposés pour constituer cette commission.

<p>Vote : 14 votants 0 opposition 0 abstention 14 approbations La composition de la commission TIC de l'IAE Tours Val de Loire est validée à l'unanimité</p>
--

Arnaud RIVIERE clôt le conseil en adressant un mot particulier à l'égard de Mme Sandrine CERDAN qui quitte l'IAE au profit de la DRH de notre Université.

Le prochain conseil de l'IAE Tours Val de Loire se déroulera le 5 janvier prochain.

La séance est levée à 12h30.